

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	12 (1966)
Heft:	9
Rubrik:	Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CERCLE COMMERCIAL SUISSE

Activité des Sociétés Suisses en France

Cercle
Suisse
Romand

23 octobre

Le Comité du C.S.R. organise, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'entrée des cantons de Neuchâtel, Valais et Genève dans la Confédération helvétique, un **grand déjeuner choucroute**, pour le dimanche 23 octobre 1966, dans les magnifiques salons de l'hôtel du Palais d'Orsay, 9, quai Anatole-France, Paris-7^e, Métro : Solférino, suivi d'une **matinée dansante gratuite** à 14 h 30, où sont invités cordialement tous les membres des Sociétés suisses de Paris, leurs amis et les amis de l'A.P.G.I.S., sous la direction de l'ensemble de Jos. Ghisly.

A 12 heures : Rendez-vous pour l'apéritif.

A 12 h 30 : Déjeuner-choucroute au cours duquel notre consul de Suisse, M. M. GUELAT, nous fera un exposé sur :

LA COLONIE SUISSE DE PARIS
FACE A L'AVENIR



AU MENU

Quiche lorraine

La choucroute copieusement garnie

Le plateau de fromages

La bombe glacée « Nelusko »

Gaufrettes - Café

VINS, Muscadet - Côtes du Rhône

PRIX : 30 F, vins, service compris.

Pour le déjeuner, s'inscrire directement au président TAPERNOUX, 150, boulevard Masséna-XIII^e. POR. 29-43.

Réservez la date du 17 décembre 1966, fête annuelle du Cercle suisse romand, Arbre de Noël avec distribution de jouets aux enfants et grand bal de nuit.

LE COMITE.

2 octobre : Bourgogne.

PARIS, FONTAINEBLEAU, AUXERRE (visite), ARCIS-SUR-CURE. Très joli itinéraire sur les bords de la Cure, AVALLON (déjeuner).

L'après-midi, continuation du circuit : VALLEE DU COUSIN, VEZELAY, un des hauts-lieux du génie esthétique français du moyen âge. Visite de la Basilique Sainte-Madeleine.

Retour à Paris par la BASSE-BOURGOGNE et NEMOURS.

Prix avec repas : 35 F. Prix sans repas : 22 F.

Le nombre de places étant limité à 55, veuillez vous inscrire le plus vite possible.

Le départ est fixé à 7 h 30 devant le siège du C.C.S., 10, rue des Messageries.

BUREAUX FERMES A L'AMBASSADE SUISSE LES SAMEDIS SUIVANTS

Septembre : 10, 24.

Octobre : 8, 22.

Novembre : 5, 19.

Décembre : 3, 17, 31.

ALMANACHS PESTALOZZI 1967

— F 4,50 (au lieu de F 5,80), pour les éditions en français et en allemand.

— F 2,20 (au lieu de F 2,90), pour l'édition en italien.

Les frais de port sont à la charge du destinataire.

Le paiement peut avoir lieu auprès du Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris-VIII^e.

CONGRES DES SUISSES A L'ETRANGER A BERNE

Ce numéro ayant été mis sous presse fin août, nous relaterons le Congrès dans celui d'octobre.

La Rédaction.

+ Marguerite-Anne de BLONAY

Altière, le verbe haut, l'esprit viril et aventureux, M.-A. de Blonay, qu'un accident de voiture fatal devait arracher, vers la mi-juillet, à l'affection de ses parents, de ses amis, et au monde des arts, semblait transporter dans notre temps un personnage du XVII^e siècle, une de ces héroïnes intrépides de la Fronde dont elle avait hérité au plus haut point, assure-t-on, la vaillance et la beauté.

Elle avait choisi la sculpture comme mode d'expression et le monde pour théâtre de ses exploits. Entre sa période africaine et le dernier voyage qu'elle fit à Tahiti, elle avait pris racine à Paris et recevait avec une infinie bonne grâce, dans son atelier de la rue Viète. Ses « mardis » étaient très suivis et resteront présents à la mémoire des fidèles.

A ce moment déjà, elle avait quitté la sculpture au profit de la peinture et la raison profonde était sans doute que, foncièrement autodidacte dans le monde de la couleur et n'en pressentant pas toutes les lois, elle y trouvait une liberté que ses connaissances approfondies en sculpture restreignaient. Entendons-nous bien : elle était sculptrice et se mouvait avec aisance, brio parfois, dans la forme ; mais elle ne s'était pas totalement dégagée d'un certain académisme que masquait souvent l'exotisme du sujet. Comme Gauguin

après Pont-Aven, le changement est plus dans le dépassement que dans l'évolution du style. En Afrique du Nord, en Guinée, au Cameroun, elle étudia soigneusement l'expression artistique et ethnique et y fit son butin : toute une série de statuettes fort bien venues, séduisantes et sensibles, témoignant d'un beau métier, mais ne s'écartant pas beaucoup d'un certain art dit colonial.

Elle obtint du reste le titre de correspondante étrangère de l'Académie des Sciences coloniales de Paris.

Dans la peinture, par contre, c'est l'explosion d'un tempérament fougueux et d'une extrême imagination ; une sorte d'expressionnisme qui, dans les toiles les meilleures, n'est pas sans parenté avec les recherches du groupe de Blaue Ritter.

Donc, une sorte de double création : celle du sculpteur au métier sûr et aux réalisations abouties mais un peu en marge des problèmes actuels, et celle du peintre où d'instinct mais avec des réussites partielles, l'artiste en a la prémonition.

Les artistes suisses de Paris avec lesquels M.-A. de Blonay exposa plusieurs fois à notre Ambassade se sentent atteints par sa disparition.

Edmond LEUBA.

AGEN

1^{er} AOUT 1966
DU CERCLE SUISSE D'AGEN

250 à 300 compatriotes et amis de la Suisse ont fait 50 à 100 km le dimanche 31 juillet pour célébrer dignement notre fête nationale. M. Henri Regard à Barbaste nous a reçus très aimablement dans sa belle propriété. Cette année, M. le Pasteur Roman, dont nous déplorons le départ pour Strasbourg, a su par ses paroles très simples tirer la leçon de la comparaison entre l'alliance du peuple juif avec Dieu et l'alliance de 1291.

Après un pique-nique copieux, l'acte officiel nous a réunis une fois de plus. M. l'abbé Portmann, notre nouveau président, a exprimé sa joie de saluer M. le Sous-Préfet de Nérac, M. le Consul général Berthod et Madame et tous les compatriotes. Il a souligné l'importance de vote du peuple suisse du 16 octobre sur les Suisses à l'étranger. M. Berthod, dans son discours remarquable, nous a fait repenser les problèmes qui nous touchent de près. Puis, M. Berthod junior lut une illustration très

poétique de tous les cantons qui, à son appel, défilèrent un à un sous la forme de magnifiques écussons. Ces derniers servirent de toile de fond à la cérémonie suivante. En effet, pour la première fois dans nos annales, nous avons procédé à une promotion civique. Un nombre relativement restreint a répondu à l'appel (les vacances !). Un petit souvenir remis à tous ces jeunes et les hymnes nationaux ont clôturé l'évocation patriotique bien simple, mais très émouvante.

Des jeux, des palabres autour de la buvette firent passer les heures trop vite. A la nuit tombante, autour du feu nous chantâmes d'un seul cœur. Le bal traditionnel, pour avoir les jeunes parmi nous, termina notre belle fête.

AVIGNON

Ainsi que l'an dernier, l'Assemblée générale de la Société Helvetia d'Avignon et de la Région a eu lieu, au cours d'une rencontre familiale, à « Mont-Joyeux », la belle propriété mise

gracieusement à notre disposition par nos amis M^{me} et M. Stoll.

La grande terrasse est décorée des fanions de nos vingt-deux cantons et, au balcon, flotte le drapeau de notre Société. Le temps, menaçant la veille, s'est mis au beau ; tout concourt à créer une ambiance joyeuse et amicale. De plus, nous avons parmi nous, pour rehausser cette journée, M. Mallet, Consul général à Marseille, que nous remercions de sa présence.

Après une collation généreuse, l'Assemblée générale a lieu et les rapports moraux et financiers montrent une situation encourageante. Ensuite M. le Consul général nous adresse quelques mots, nous montrant que la Mère Patrie n'oublie pas la Cinquième Suisse. Il attire notre attention sur l'importance du scrutin des 15-16 octobre prochain et la valeur, pour nous, de l'article 45^{bis} de la Constitution. Puis à grands traits, il trace un tableau de la position de la Suisse dans le monde, nous aidant ainsi à comprendre l'attitude de nos autorités.

La partie officielle terminée, c'est l'amitié qui reprend ses droits : conversations, partie de

pétanque, etc., vont leur train. Hélas ! il faut bientôt songer au départ et, c'est à regret que l'on prend congé de nos hôtes généreux, heureux de l' excellente journée passée à « Mont-Joyeux ».

M. FORNEROD.

BORDEAUX

LES SUISSES ONT CELEBRE LEUR FETE NATIONALE

Citoyennes et citoyens de la « Confédération suisse » se sont réunis le lundi soir 1^{er} août, à Bordeaux, rue Leberthon, dans le bel immeuble de la « Maison de la Suisse », pour célébrer leur fête nationale.

M. Henri Belvisotti remercia tous ses compatriotes qui avaient tenu à se rassembler à l'occasion de ce 1^{er} août et il eut un mot aimable pour les Français qui s'étaient associés à cette manifestation.

« Notre manifestation sera très simple. Elle sera belle parce que simple et parce que c'est l'amour de notre patrie qui nous réunit. Nous penserons à tous les Suisses qui, à travers le monde, se trouvent réunis pour célébrer comme nous notre fête nationale.

M. Albert Michot donna lecture du pacte d'alliance signé le 1^{er} août 1291 entre les représentants de plusieurs vallées. Pacte qui fut à l'origine de l'Etat suisse.

M. Emile Berthod, fils du consul général, fit connaître le message que le président de la Confédération helvétique adressait à tous les Suisses répartis à travers le monde et qui, en ce 1^{er} août, se regroupaient en songeant à la « mère patrie ». Cette Cinquième Suisse sera bientôt reconnue légalement par un additif à la Constitution.

M. le consul général Berthod, dans une très belle allocution fortement documentée, fit le point de la situation intérieure de la Confédération, des problèmes qui s'y posent, des projets en cours.

Il montra l'importance du rôle de la Suisse dans les problèmes internationaux et termina par un acte de foi dans les destinées de son pays.

Toutes ces allocutions furent chaleureusement applaudies.

L'hymne national chanté avec beaucoup d'émotion fut suivi des chants folkloriques, tour à tour joyeux ou nostalgiques qui évoquaient pour beaucoup les souvenirs du pays.

Dans le jardin trois feux symboliques furent allumés ; il s'en allumait en même temps, suivant la tradition, dans toutes les localités suisses, et chez tous les Suisses à l'étranger. Flammes symboliques qui, à travers le monde, montraient que malgré leur diversité, les Suisses étaient, en cette nuit du 1^{er} août, un seul cœur, une seule âme, c'est-à-dire une seule nation.

R.D.

« Journal d'Arcachon », 6-8-66.

LE HAVRE

FETE NATIONALE 1966

Sur une aimable invitation de M. le Consul et de M^{me} Jung, la communauté suisse du Havre a célébré la fête nationale au domicile de nos hôtes.

A une cinquantaine de compatriotes du Havre, s'étaient joints M. et M^{me} Strohmaier de Rouen ainsi que quelques jeunes Suisses de passage au Havre.

M. le Consul, dans sa vivante allocution, rappela que malgré son âge vénérable de six cent soixantequinze ans, notre Confédération est toujours jeune, qu'elle cherche à s'adapter à notre temps et à satisfaire les besoins de ses citoyens, aussi bien en ce qui concerne les problèmes intérieurs, que ceux concernant les relations avec les autres pays. Dans ce domaine, l'année en cours, « l'année de la Cinquième Suisse », devra apporter tout particulièrement la réalisation des vœux exprimés, depuis tant d'années, par les compatriotes établis en dehors de ses frontières.

Après la lecture du message du président de la Confédération, par M. Boesch, président de la Société « Helvetia », l'assistance chanta dans le recueillement l'Hymne national.

Le plaisir d'être réunis entre amis, dans un cadre aussi agréable, bien à l'abri de la tempête,

dont nous pouvions admirer l'effet sur la mer, fut grand, comme celui procuré par la dégustation des délicieuses « fabrications maison », dont M^{me} Jung a le secret.

LILLE

1^{er} AOUT A LILLE

Les Suisses de la région lilloise se sont réunis le 5 août pour célébrer la fête nationale. Si l'affluence laissait à désirer, en raison des vacances, l'ambiance y était, et l'ordonnance du programme fut menée rondement par le président, M. Tremp ; le « démarrage » s'effectua au mieux, grâce à l'enregistrement venu en droite ligne de Berne : cloches, allocution du président de la Confédération prononcée à l'intention des compatriotes à l'étranger, « Cantique suisse », repris en choeur et, grâce au soutien magnétique, mené à bien sans trop d'entorses à la mélodie !

Le président livra ensuite à l'assistance le résultat de ses recherches sur le « pourquoi » du pacte du 1^{er} août, et chacun lui fut gré d'éclaircissements historiques bienvenus. Puis, M. le consul Joseph développa avec vigueur le sens et la portée de l'article constitutionnel qui sera soumis à l'approbation du peuple le 16 octobre, et il invita les compatriotes présents à exhorter parents et amis au pays à faire, ce jour-là, leur devoir d'électeurs vis-à-vis de la Cinquième Suisse.

La soirée se termina agréablement par la projection de diapositives prises par M. Joseph lors de vacances au beau pays romand.

Précédemment, le soir même du 1^{er} août, M. le Consul et M^{me} Joseph avaient offert un cocktail aux personnalités régionales. Une nombreuse assistance s'y était rendue, malgré la période des vacances. La télévision et la radio régionales ont pu permettre à beaucoup de compatriotes disséminés d'avoir un écho de cette réunion, au cours de laquelle les allocutions de M. A. Joseph et du représentant de M. le Préfet (absent), ont illustré l'amitié franco-suisse ; la pré-

sence en France d'une importante fraction de la Cinquième Suisse en constituait le thème privilégié.

MULHOUSE

L'ALSACE, 2 AOUT 1966

Sous le signe de « la Cinquième Suisse », le Cercle helvétique de Mulhouse a commémoré la fête nationale 1966.

Les organisateurs du « Cercle suisse de Mulhouse » avaient donné un éclat tout particulier à la célébration de la fête nationale. Rien d'étonnant à cela puisqu'elle se trouvait placée, cette année, sous le signe de la « Cinquième Suisse », c'est-à-dire des Suisses vivant à l'étranger.

L'article constitutionnel, en effet, stipule (dans son projet) :

« La Confédération est autorisée à renforcer les liens qui unissent les Suisses à l'étranger entre eux et avec la patrie, et à soutenir les institutions créées à cet effet.

« Elle peut, compte tenu de la situation particulière des Suisses à l'étranger, édicter des dispositions en vue de déterminer leurs droits politiques et à l'accomplissement des obligations militaires ainsi qu'en matière d'assistance. Les cantons seront consultés au préalable. »

C'est le 16 octobre prochain que le peuple suisse et les cantons seront appelés à se prononcer sur cet article additionnel 45^{bis} de la Constitution helvétique. Il s'agit, dans l'esprit du législateur, de garantir aux Suisses résidant à l'étranger — et ce dans le cadre de la charte de l'Etat — la place à laquelle ils ont droit. La politique et la législation futures de la Confédération reposeront ainsi sur des bases juridiques solides. La politique de la « Cinquième Suisse » s'inscrit donc désormais dans les tâches majeures de la Confédération. Un tel contexte explique d'ailleurs que le « cercle suisse de Mulhouse » ait donné cette année une signification et une portée nouvelles à la fête nationale 1966. C'est aux accents de l'orchestre de Rémond Gilbert que furent accueillis, dans la salle

du restaurant du Zoo de Mulhouse, les personnalités et les invités. M. d'Orelli, président du Cercle suisse, salua ensuite l'assistance choisie aux premiers rangs de laquelle se remarquaient MM. Kilian, vice-consul, représentant M. Scalabriño, consul (actuellement en mission à Cuba); Terlez, sous-préfet de Guebwiller, représentant M. Lem, sous-préfet de Mulhouse. M. d'Orelli, après avoir rappelé le souvenir du consul général Kunz, se réjouit que les invités fussent si nombreux et que se trouvent parmi eux les représentants des Cercles suisses de Belfort et de Saint-Louis.

Le vice-consul, M. Kullian, prit ensuite la parole pour mettre l'accent sur l'importance de cette année de la « Cinquième Suisse » et préciser la signification de l'article additionnel de la Constitution. « Les Suisses à l'étranger sont répartis dans cent trente pays des cinq continents », expliqua-t-il. Leur nombre équivaut celui de la Suisse de langue italienne. Les deux tiers d'entre eux ont leur domicile dans des pays européens et témoignent de leur fidélité à la mère patrie par les œuvres sociales auxquelles ils participent. Le cercle suisse de Mulhouse compte parmi les dix plus importants. En France trois Suisses sur cinq ont aussi la nationalité française, ajouta-t-il dans sa conclusion, avant de féliciter les organisateurs, MM. d'Orelli et Wachs, ainsi que les membres du Comité pour l'organisation de la soirée.

Une bande enregistrée permit ensuite à l'assistance d'entendre les cloches de Saint-Nicolas (Fribourg) et une allocution du président de la Confédération, M. Schaffner, destinée aux Suisses à l'étranger, allocution dans laquelle il montrait comment l'article additionnel faisait la preuve que les Suisses à l'étranger, la « Cinquième Suisse », n'étaient pas oubliés de la mère patrie.

Le « Cantique suisse » et la « Marseillaise » retentirent ensuite.

Un programme varié auquel participaient la chorale du Cercle suisse, dirigée par M. Paul Wittner, et le Doppelquartett « Edelweiss » de Berne (direction

M. Flück) constituaient la seconde partie de cette soirée. Chants, jodel, démonstration d'Alpenhorn et de lancers de bâtonnieres devaient être suivis par la musique de danse interprétée par l'ensemble Rémond Gilbert qui entraîna une foule de danseurs sur la piste prévue à cet effet.

STRASBOURG

Le Groupe d'études helvétique, dont les responsables sont : MM. G. Guibert, P. Michelet et M. Sand, a clôturé sa deuxième année d'activité avec une causerie de M. Georges Guibert, consul de Suisse à Strasbourg, sur : « La Suisse et les Suisses à l'étranger ». Le grand intérêt du sujet a réuni une cinquantaine de compatriotes qui suivirent avec attention les différents exposés sur le Fonds de solidarité, le droit de vote, le vote fédéral des 15 et 16 octobre prochain au sujet de l'article constitutionnel 45^{bis} et les relations en général avec la patrie.

Une discussion animée a permis d'entendre les opinions des présents, sans toutefois aboutir à une unanimité.

M. le ministre D. Gagnebin remercia l'orateur de son exposé très complet et détaillé.

**

Le Club suisse de Strasbourg, présidé par M. F. Brosi, a organisé le dimanche 3 juillet sa traditionnelle sortie en autocar qui emmena les participants par la Wantzenau, Herrlisheim, Drusenheim, Sesenheim, Lauterbourg vers Wissembourg où une halte a permis une courte visite de la ville. Petit site alsacien très pittoresque qui, malgré les tirs d'artillerie et les combats qui se sont déroulés dans la région pendant l'hiver 1944-1945, a conservé la couleur locale et le caractère traditionnel des villes alsaciennes.

Après quarante-cinq minutes, à travers les forêts de sapins de la basse Alsace, le déjeuner fut servi au Jaegerthal, chez nos compatriotes : la famille Fischer. Inutile de mentionner l'excellent menu. C'était parfait et merci à M^{me} J. Fischer et au cuistot Paul Fischer.

Comme les vacances sont proches, la sortie du Club suisse a été combinée avec la commémoration de notre fête nationale.

Ainsi, en plein air, par un temps d'été, sur une hauteur proche de l'Hôtel Jaegerthal, avec un panorama magnifique, une cinquantaine de compatriotes se réunirent pour commémorer la fête du 1^{er} août.

Entourés des drapeaux cantonaux suisses, le drapeau fédéral et le drapeau français flottaient au beau soleil.

Reçue par le président, M. Brosi, qui salua les présents, en particulier M. et M^{me} D. Gagnebin, ministre de Suisse, M. et M^{me} G. Guibert, consul de Suisse, l'Assemblée a entendu le message du président de la Confédération à ses compatriotes.

M. le ministre Gagnebin s'adressa ensuite à l'assistance, dans une allocution allant au fond des cœurs.

Il fut chaleureusement applaudi par tous par un triple ban.

L'Hymne national suisse, suivi de la « Marseillaise », clôtra cette heure commémorative. Une belle journée, bien réussie, s'acheva. Merci aux organisateurs.

En autocar et voitures privées, nos compatriotes gagnèrent Strasbourg dans la soirée, satisfaits et contents d'avoir passé une belle journée d'été.

Ha.

TOULOUSE

FÊTE NATIONALE SUISSE ET MANIFESTATION FRANCO-SUISSE A TOULOUSE

Cette année, la fête nationale des Suisses à l'étranger de la région de Toulouse a brillé d'un éclat particulier, réunissant la fête nationale suisse et une manifestation d'amitié franco-suisse.

Le samedi 30 juillet à 16 heures, M. Charrié, maire de Ramonville-Saint-Agne, entouré de son Conseil municipal et de plusieurs notabilités représentant le gouvernement français, inaugura l'avenue de Suisse en présence de M. le consul général Berthod, de Bordeaux, témoignant par-là, entre autres, l'amitié que lui inspira la Suisse où il fut interné

après les combats meurtriers de juin 1940.

Il souligna dans son discours, ainsi que le fit ensuite M. Berthod, la fidélité et la profonde sincérité de cette amitié que concrétisa, de façon émouvante, le dépôt de deux gerbes sur le monument élevé, dans cette avenue, à la mémoire des victimes de la Résistance. Une minute de silence réunit, dans une même pensée, Français et Suisses auxquels M. Maziol, ancien ministre, s'adressa ensuite pour évoquer le martyre de ces héros, puis souligner l'amitié franco-suisse.

M. l'abbé Alazard, également ancien prisonnier de guerre interné en Suisse, au cours de la messe qui suivit, prononça une homélie d'une grande élévation d'âme.

Vint alors la fête nationale proprement dite. Il y eut de nombreux échanges de conversations, de la musique, des danses, auxquelles succéda le repas du soir, tiré des sacs.

Et voici la fête officielle, présidée par M. Zryd, dont le dévouement pour l'Association suisse est inlassable, qui nous apporta le message du président de la Confédération. M. Berthod lui succéda, et dans un discours brillant, nous parla de la Suisse, de son histoire, avant que son fils nous donne lecture du pacte de 1291.

Des chants terminèrent, dans une ambiance excellente, cette belle manifestation.

J. SCHUMACHER.

MARSEILLE

1^{er} AOUT A MARSEILLE

Les Suisses de Marseille ont commémoré le six cent soixantequinzième anniversaire de la Confédération helvétique, dimanche 31 juillet, dans la magnifique campagne « Les Charmerettes », siège du Foyer helvétique et des « Amis du Grütli ».

La fête nationale, organisée par la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, était placée sous la présidence de M. Marcel Gehrig, entouré de MM. Jacques Mallet, consul général de Suisse ; Bertrand, vice-

consul ; Stamm, président de la Chambre de commerce suisse ; Guillerme, président de la Société suisse de bienfaisance ; Hoffmeyer, président du Foyer helvétique ; Kneubuhler, président de l'Eglise suisse ; Gay, vice-président du Cercle helvétique.

Nombreux étaient les Suisses et leurs amis, lorsque le président Gehrig a ouvert la cérémonie officielle, laquelle avait été précédée d'un culte mixte célébré en plein air par le pasteur Martinet et l'abbé Dafflon. Puis fut écouté le message du président de la Confédération enregistré sur bande magnétique fournie gracieusement par le Service des ondes courtes de la Radio suisse.

Après la lecture du pacte de 1291, M. le consul général Mallet prononça un discours au cours duquel il analysa notamment la position de la Suisse dans la conjoncture européenne. La cérémonie se termina par le chant du « Cantique suisse » entonné par l'assistance entière. Après un vin d'honneur (Fendant du Valais), offert par M. le consul général Mallet, un joyeux et fraternel pique-nique réunit une bonne centaine de compatriotes autour d'une grande table dressée sous les frais ombrages du parc.

**

Un concours de « pétanque » fort animé et la diffusion d'airs champêtres bien de chez nous agrémentèrent l'après-midi et permirent à chacun de terminer une journée fort bien remplie.

VICHY

LA FÊTE NATIONALE SUISSE

La fête nationale suisse a revêtu, dans la station, une solennité que la ferveur soulignait. On peut même écrire que c'est la première fois qu'une telle assistance se rencontre au monument aux morts.

Faut-il en conclure que les curistes d'Helvétie peuplent notre ville ? Il convient de souligner que nombreux Vichysois ou autres résidents (provisoires ou permanents) s'associèrent à l'hommage.

Depuis des siècles, l'amitié franco-suisse n'a pas de frontières. Elle reste solide, comme le bloc jurassique. Depuis, également, les années sombres, le geste généreux de Walter Stucki, sauveur Vichy de l'incendiaire nazi... N'oublions pas l'amitié Vichy-Villars-sur-Ollon, soudée par une chaîne courageuse des Diables au lac d'Allier...

Genève, Berne, Zurich, Fribourg, Bâle, La Chaux-de-Fonds et autres lieux sont représentés chaque saison, de mai à septembre. Et les citoyens suisses trouvent toujours un accueil sympathique.

Les personnalités

Voilà pourquoi, autour de l'actif président de l'Amicale franco-suisse, M. Muxel, de nombreuses personnalités se rassemblaient. Nous avons noté, au hasard de la plume : MM. Gabriel Labrunie, sous-préfet de Vichy ; Gabriel Pérignon, député de l'Allier ; Roger Besson, sénateur-maire de Saint-Germain-le-Puy ; Lamoureux, ancien ministre ; docteur Lacatin, maire adjoint de Vichy ; Chabrol, docteur Nigay et M^{me} Lavaud, Mazerolles, adjoints au maire ; MM. Pejoux, Campet, Ourceyre, Clair, Moreau, Tosello, Bartaelot, conseillers municipaux ; docteur Raymond, maire adjoint, honoraire ; Saffroy, commissaire central de police ; Gustin, officier de paix ; Palier, commissaire aux R.G. ; adjudant-chef Levif, adjoint au capitaine Monier, commandant la compagnie de gendarmerie ; colonel Poyet, commandant d'armes, et les membres de son état-major ; lieutenant Lopéo ; lieutenant Delmas, des C.R.S., et le chef Muzio, des nageurs-sauveteurs ; MM. Froment, directeur du Grand Casino ; Léo Martinez, directeur du Centre culturel Valery-Larbaud ; M^{me} Benoît (Alliance française) ; capitaine Métot (Légion étrangère) ; MM. Ougier, président d'honneur des Francs-Comtois ; Vignot (Palmes académiques) ; Joiselle (Lions Club) ; M^{me} Sagne (Croix-Rouge de Mostaganem) ; MM. Goutodier, Peuchet (Syndicat d'initiative) ; Michard (président de France-Grande-Bretagne), etc.

L'Amicale franco-suisse était emmenée par M. Muxel, prési-

dent, et ses collaborateurs directs, MM. Brauchli, Lutti, Scossa, M^{me} Mallet, avec toute la vallante équipe suisse qui réside en nos murs.

L'allocution du Dr Nigay

Au monument aux morts, l'Harmonie municipale, dirigée par M. André Relin, et la batterie (par M. Lafaye), interprétaient les sonneries réglementaires et les hymnes nationaux. Une foule dense assistait à la cérémonie. Des insignes, des drapeaux de la Confédération ornaient les boutonnieres... M. Muxel déposa la gerbe du souvenir, et les piquets d'honneur (police, gendarmerie, pompiers, Croix-Rouge, police municipale) étaient au garde-à-vous. Vers midi et demi, une réception se déroulait à l'hôtel de ville. Devant les personnalités, les membres de l'Amicale franco-suisse, les Suisses présents à Vichy, le docteur Nigay, adjoint au maire, prononça une allocution.

Il sut, en termes chaleureux, évoquer la mission de la Suisse. Ses propos dessinèrent la trame ineffaçable. L'adjoint au maire rappela comment, du fond des âges, celle que l'on appelle (irrévérencieusement !) la « Petite Suisse » demeure, en fait, une grande nation. Il parla de la première manifestation solidaire de l'Helvétie quand, en 1720, une épidémie de peste envahit l'Europe. Le canton d'Argovie y envoya, alors, des « combattants de la mort ». Il épingle le souvenir d'Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, et retracca les interventions fédérales durant les conflits mondiaux. Il conclut par un vibrant hommage à la nation amie, dont la place reste chère dans le cœur des hommes.

Le président Muxel

Le président Muxel remercia la municipalité et les citoyens suisses présents dans la reine thermale. Son propos, sincère et noble, toucha tous les coeurs. Il déclara en substance :

« Il y a trente ans que notre Société fut fondée. Ce que nous avions voulu, c'était donner un cadre vivant, un lieu de rencontre aux amitiés qui, spontanément, étaient nées entre des Suisses et des Français de Vichy.

C'est, en effet, par des rencontres telles que celle d'aujourd'hui, par les voyages que nous faisons, par la connaissance de nos deux pays, que se créent ces liens innombrables qui forment l'amitié de deux peuples... La ville de Vichy, par les échanges internationaux qu'elle favorise, donne l'exemple de l'amitié entre les peuples. »

M. Muxel donna ensuite lecture du message du président de la Confédération aux Suisses à l'étranger. Pour leur fête nationale, M. Hans Schaffner affirme : « Vos compatriotes demeurés au pays ne vous oublient pas. Ils ne négligent pas votre apport à la communauté. Vous avez bien mérité ce témoignage. »

Un champagne d'honneur clôtra cette cérémonie d'amitié sincère et durable.

Le soir une cinquantaine de personnes, membres de la Société curiste suisse, et beaucoup d'amis français se retrouvèrent sur le bord de l'Allier à « L'Eperon », restaurant bien connu ; son jardin avec les lampions et la salle richement décorée aux emblèmes des cantons et aux couleurs franco-suisses.

Comme il se doit au bord de l'eau, à 9 heures, une bonne friandise fut servie, suivie d'un excellent repas.

Au cours du repas le président, M. Muxel, souhaita la bienvenue à tous les amis et compatriotes heureux d'être réunis une fois de plus en ce jour de fête nationale.

M^{me} Mallet prit la parole pour évoquer le passage à Vichy de notre ministre, M. Stucki, en 1944, et toute la gratitude que la Ville lui doit et à toute la Suisse, il fut chaleureusement applaudi ; ensuite suivit la partie gaie de la soirée : histoires, poésies, chants divers, etc., etc.

Soudain, dehors, sur le bord de l'Allier, il était 24 heures, un feu de bengale fut le signal d'un modeste feu d'artifice tiré par notre ami Blondet, spécialiste, puis l'Hymne national en choeur retentit. Ainsi, nous avons dignement célébré notre fête nationale et, il faut bien le dire, le trentième anniversaire de la fondation de notre Société.

LUTHY, vice-président.